

FEP - NORD-NORMANDIE-ÎLE-DE-FRANCE

FEP - GRAND OUEST

FÉDÉRER & PARTAGER

N°42 - AVRIL 2020



ÉDITO

ALLER VERS ET TÉMOIGNER !

Chaque époque génère son lot de souffrances et de misères. Accidents mécaniques, cancers ou problèmes du quatrième âge collent aux périodes qui suivent la Révolution Industrielle.

Aujourd'hui apparaissent de nouvelles formes de pauvretés comme la solitude dans un monde hyper connecté ou la généralisation de bidonvilles dans toutes les villes du monde, sans parler des exclus, en particulier des personnes en situation de handicap physique ou mental trop souvent encore « mises de côté ». Lorsque Jésus affirme « des pauvres vous en aurez toujours avec vous » on peut penser qu'il a raison.

La Thora s'est penchée sur la pauvreté et le respect de la vie humaine. Les prophètes s'insurgent contre l'injustice sociale et les abus des puissants voyant là des signes d'idolâtrie et d'infidélité à Dieu.

Dans le Nouveau Testament, la prédication du Royaume et de la Grâce nous dépeint Jésus agissant auprès des exclus de son temps et s'identifiant à eux. Fidèles au message du maître, les apôtres ont créé la première institution de l'Eglise : la diaconie.

Il fallait à l'époque aider les veuves de la communauté et veiller à ce que le partage eucharistique se passe dans de bonnes conditions. Cela permet aussi d'inclure les grecs. Enfin il fut donné aux femmes des responsabilités importantes comme en témoigne la salutation finale dans l'Épître aux Romains qui cite en premier Phœbé diaconesse de Cenchrées.

Depuis ces temps anciens, l'Eglise a toujours accompagné sa prédication de l'action diaconale comme témoignage de la Parole. Une prédication sans diaconie serait-elle le signe de l'absence de l'Esprit ?

● Vincens HUBAC
Pasteur de l'EPUDF

ACTU EN BREF

LES ASSISES SONT DE RETOUR !



Retenez la date des
4^{èmes} assises nationales des entraides protestantes
« Soyons altérophiles ! »
Connaître et rencontrer l'autre
Vendredi 25 et samedi 26 septembre 2020
à Paris

Au cœur du travail des entraides, l'autre est celui que l'on rencontre, pour qui l'on s'engage, que l'on accompagne, dans un élan de fraternité. Il est à la fois si proche de nous et si différent !

Ces Assises essaieront de mettre en scène, d'interroger, de chanter la différence, celle qui enrichit et garde notre humanité !

PENSEZ A VOUS ABONNER !

Découvrez et redécouvrez la revue trimestrielle d'information et de réflexion de la Fédération de l'Église Protestante.

Retrouvez dans chaque numéro :

- des informations sur l'actualité sociale, médico-sociale et sanitaire ainsi que sur les initiatives des associations membres et des partenaires ;
- des éléments de réflexion sur un sujet d'actualité et de société ;
- la vie de la Fédération, ses actions, ses projets, ses prises de position.

Pour vous abonner, rendez-vous sur :
<https://fep.asso.fr/abonnement-proteste/>



VERS UNE SOCIÉTÉ INCLUSIVE

PRENDRE UN VIRAGE INCLUSIF

Comment ne pas être favorable à l'inclusion sociale qui vise à offrir à toute personne en situation de handicap de vivre sa vie dans le respect et la dignité, avec des accompagnements personnalisés et des soins favorisant la plus grande autonomie possible dans une société lui garantissant l'exercice de ses droits et de sa pleine citoyenneté !



L'objectif d'une société inclusive est l'engagement de tous. C'est un défi pour toute personne en situation de handicap, pour les proches, les aidants, les professionnels de l'accompagnement et du soin et plus généralement pour toute la société.

Dans un secteur en profonde mutation, ce virage ne peut se prendre à n'importe quel prix ni dans n'importe quelles conditions, et c'est bien là l'inquiétude... Ne laisser personne au bord du chemin et ne pas creuser les inégalités au regard d'une inclusion sociale pour tous ! La logique de parcours et de réponse aux besoins n'est pas contestée, mais elle n'est pas dissociable d'un contexte budgétaire contraint risquant de freiner la création de nouvelles places en établissement. Ce défi de l'inclusion ne doit pas opposer, voire discréditer, l'accompagnement médico-social au sein des établissements au profit de

l'inclusion à tout prix en « milieu ordinaire ».

Christian Galtier, référent du cercle thématique « Handicap » de la FEP, explique que « l'on observe un changement total de paradigme depuis les lois de 2002 sur la santé et de 2005 sur l'égalité des droits et des chances, la participation et la citoyenneté des personnes handicapées. On passe progressivement de l'accueil spécialisé à l'accompagnement de droit commun. On passe du « nothing for us without us » au « nothing about us without us »*, partant ainsi des désirs de l'intéressé et de ses capacités pour un accompagnement de droit commun. Cela va profondément modifier les services apportés de l'accueil à l'accompagnement. »

D'un point de vue financier, il précise : « Le syndrome égalitaire conduit à une aberration dans les modes de financement. En 2010, on

constate que les effets de la convergence tarifaire ont amplifié les situations de rupture car de nombreux établissements n'ont plus souhaité accueillir des personnes dites en situation complexe avec un tarif moyen faible et donc inadapté.

En 2019, le nouvel outil de tarification SERAFIN marque le passage vers l'individualisation des parcours et des coûts et conduit de fait à un passage progressif de la solvabilité de l'institution à la solvabilité de la personne. C'est donc le marché qui va réguler le secteur et les inégalités risquent de s'accroître.

Par ailleurs, la logique du meilleur coût conduit à la mise en concurrence des acteurs via les appels à projets et les appels à manifestation d'intérêts (AMI) : ce sont en réalité des appels d'offre où le moindre coût est un critère majeur, parfois aux dépens des critères qualité-satisfaction des usagers. »

Favoriser cette inclusion sociale, voire sociétale, ne consiste certainement pas à « fermer les établissements médico-sociaux », comme le rappelle la rapporteure de l'ONU en 2019, mais plutôt à œuvrer pour mobiliser des dispositifs de droit commun tout en conservant l'accès aux dispositifs spécialisés lorsque cela est nécessaire, et réfléchir à des modules adaptés à la diversité des besoins des personnes en situation de handicap et de leurs aidants.

Prendre ce virage nécessite donc de la concertation, des moyens adaptés, de la vigilance, sans excès de vitesse !

* « Rien pour nous sans nous », « rien à propos de nous sans nous ».

L'AFFAIRE AMÉLIE L.

En septembre 2013, les parents d'Amélie L. ont saisi la justice pour faire valoir les droits de leur fille, âgée de 19 ans et atteinte d'un handicap sévère. En effet, accueillie dans un IME (institut médico-éducatif) jusqu'à l'âge de 18 ans, Amélie a été obligée de revenir chez ses parents à temps complet. Pendant une année, ces derniers ont tenté, en vain, de trouver un lieu d'accueil pour leur fille en France et même en Belgique.

Aucune proposition adaptée à la situation d'Amélie n'ayant été trouvée, les parents engagent une procédure en référé devant

le tribunal de Cergy-Pontoise afin d'obtenir rapidement une structure d'accueil. Cette démarche est soutenue activement par l'Union nationale des associations de parents de personnes handicapées mentales et de leurs amis (Unapei). C'est une première en France. Le 7 octobre 2013, le tribunal administratif leur donne raison et il ordonne à l'Etat de trouver dans les 15 jours un établissement spécialisé adapté à son état et l'astreint à payer une indemnité quotidienne.

Amélie intégrera, dans un premier temps, une maison d'accueil spécialisée (MAS)

dans l'Oise où résident ses parents. Puis, elle sera accueillie à La Force, au sein d'un établissement de la Fondation John Bost, plus adapté à sa pathologie.

Cette affaire fait jurisprudence de telle façon que n'importe qui peut porter plainte contre l'Etat sur ce sujet. Cette affaire a fait réagir l'Etat qui, souhaitant éviter ces litiges à l'impact très négatif, a chargé le conseiller d'Etat, Denis Piveteau, de proposer des mesures pour éviter les ruptures de prise en charge (voir l'encadré "quelques repères").

L'ANNONCE DU HANDICAP

En un instant, tout bascule !

Que l'on soit parent ou médecin, l'annonce d'un handicap est un temps « hors du temps ». Instant empreint d'une grande douleur qui paralyse même si le médecin a le souci d'atténuer le choc de cette annonce. Etre disponible pour informer, expliquer, rassurer, soutenir, accompagner les parents même si l'on sait que l'on ne peut échapper à cette période, plus ou moins longue, de sidération. Luc Lévesque, pédiatre à la retraite, partage sa réflexion sur l'annonce du handicap, à laquelle il a été confronté au cours de sa carrière. Un ressenti tant du point de vue du médecin que de celui de la famille.

C'était souvent à la maternité, à l'accouchement, maintenant c'est pendant le suivi de la grossesse, pendant l'échographie que survient la nouvelle. Mais il y a beaucoup d'autres circonstances où le handicap est annoncé.

Parfois, la maman s'aperçoit qu'il y a quelque chose d'inquiétant. Les mouvements in utero sont différents, la mimique du médecin a changé pendant l'échographie, elle a ce pressentiment que quelque chose n'est pas comme d'habitude. Elle se sent seule avec son bébé et a l'impression que le personnel hospitalier l'évite.

Parfois, c'est la gifle : l'annonce en salle de

travail d'un diagnostic grave sans contrôle biologique !

La maladie peut apparaître progressivement, une hypotonie modérée à la naissance, passée ou non inaperçue peut s'aggraver dès les premières semaines pour révéler une pathologie musculaire ou neurologique. Brutale ou progressive, cela devient une certitude le handicap est là !

Annnonce du handicap ressenti par la famille et le professionnel de santé

Malgré toutes les précautions prises, en suivant les recommandations des textes réglementaires, des formations médicales, des rencontres avec les associations de parents d'enfants handicapés nous nous rendons compte que nous cherchons toujours à faire au mieux mais en acceptant que celui qui fait cette annonce devienne « le canard noir ». Il y aura quelques mots « malheureux » qui vont blesser ces familles à jamais, qui seront gravés dans le marbre de leurs mémoires pour toujours.

Pour les familles c'est un cyclone qui s'abat sur elles, la chute dans un énorme « trou noir », une sidération qui nécessitera du temps et un accompagnement pour en sortir.

La reconstruction après cet ouragan sera très progressive aidant ainsi l'enfant à démarrer son développement psychomoteur et affectif. C'est alors que la découverte du potentiel positif que possède tout enfant porteur d'un handicap va aider la famille à reprendre confiance.

Avec les progrès scientifiques, les diagnostics anténatals ont modifié ce schéma puisqu'il va se faire en deux temps :

- Pendant la grossesse où l'annonce reste aussi difficile. La réaction du ou des parent(s) présent(s) aboutit souvent à une demande d'interruption de grossesse, malgré l'explication des soignants du potentiel de l'enfant, dont le handicap est parfois mineur et réparable (fente labiopalatine etc).

- Puis à la naissance, quand les parents ont été prévenus des difficultés que présente l'enfant, celles-ci sont souvent mieux acceptées, les parents étant déjà dans la période de « reconstruction ».

La vie d'un enfant qui présente un handicap physique et ou psychique important est une souffrance pour les familles et leur entourage. Heureusement souvent l'enfant vient au secours de sa famille par son dynamisme, sa bonne humeur, tout simplement son envie de vivre.

Sidération, révolte, dépression, lente reconstruction sont les conséquences psychologiques connues de l'annonce du handicap quel qu'il soit, petit ou important, réparable ou pas.

L'annonce du handicap demeure déterminante pour l'avenir de la famille et de l'enfant.

Il est important de prendre soin de chacun et que ce couple parent(s)/ enfant puisse s'appuyer sur une équipe qui va l'accompagner un temps pour lui permettre de reprendre la route de la vie.

● Luc Levesque
Comité régional NNIDF

QUELQUES REPÈRES

Le secteur du handicap fait partie du champ médico-social pour lequel se succèdent depuis 2002 lois et textes réglementaires dans lesquels les acteurs ont du mal à se retrouver.

- La loi de 2002 apporte une rénovation de l'action médico-sociale en rendant obligatoire l'utilisation de plusieurs outils dans les établissements et services médico-sociaux afin que l'usager devienne acteur de sa prise en charge.

- La loi de 2005 « pour l'égalité des droits et des chances, la participation et la citoyenneté des personnes handicapées » remet en question le « découpage par tranches en fonction de l'âge » qui entraînait des ruptures graves. A noter que l'amendement Creton, voté en 1989, permet le maintien d'une personne dans un établissement pour enfant ou adolescent tant

qu'une place n'est pas trouvée dans un établissement pour adulte.

La création de MDPH « Maison Départementale des Personnes Handicapées » est imposée dans chaque département.

- En 2013, l'affaire Amélie L., met en exergue le nombre important de personnes en situation de handicap sans solution d'accompagnement. Les acteurs du champ du handicap se mobilisent pour demander de nouveaux engagements pour ces personnes.

- En 2014, suite à l'affaire Amélie L., le conseiller d'Etat, Denis Piveteau, publie le rapport « Zéro sans solution : le devoir collectif de permettre un parcours de vie sans rupture, pour les personnes en situation de handicap et pour leurs proches ». Ce rapport donne lieu au dispositif "Réponse accompagnée pour tous" (RAPT) dont l'objectif est de trouver les moyens de proposer une solution à toute personne en situation de handicap.

- En 2015, le rapport du Commissaire Européen aux Droits de l'homme constate le retard spectaculaire de la France en ce qui concerne les personnes en situation de handicap.

- La loi de 2016 instaure le "Plan d'accompagnement global" (PAG) pour trouver avec les gestionnaires des solutions pour les situations complexes. Il s'agit d'un document écrit qui retrace l'ensemble des réponses proposées aux personnes en situation de handicap rencontrant des difficultés spécifiques pour couvrir leurs besoins.

- En 2017, les "Contrats pluriannuels d'objectifs et de moyens" (CPOM) sont mis en place dans les établissements et services médico-sociaux : les moyens sont alloués annuellement sur 5 ans avec des objectifs très contraignants.

- En 2019, SERAFIN, nouvel outil de tarification

« LAISSEZ-NOUS PENSER ! » UNE BELLE AVENTURE...

L'émission « Laissez-nous penser ! » est née de la volonté de l'Abej-SOLIDARITE et de l'unité de recherche HADePaS de changer les regards portés sur les personnes en situation de précarité et sur le handicap psychique. Initialement diffusée sur la radio de l'université Catholique de Lille, l'émission existe depuis janvier 2016 mais sa pérennisation a été possible grâce au partenariat avec une radio locale en Mars 2017.

L'émission est produite et animée par des personnes accompagnées par différentes structures de l'Abej SOLIDARITE présentant des troubles psychiques (Foyer d'Accueil Médicalisé, Résidence Accueil et Pension de Famille de Tourcoing). Deux professionnels de l'association coordonnent le projet, un éducateur spécialisé et une psychologue. Un bénévole intervient également afin de proposer son aide aux personnes qui le



souhaitent pour la rédaction des chroniques. L'émission est mensuelle et diffusée le dernier vendredi du mois à 11 heures. Neuf émissions ont été diffusées en 2019.

Lors des séances de préparation, le contenu de chaque émission est réfléchi et décidé par les personnes eux-mêmes. Les chroniqueurs partagent ainsi aux auditeurs leurs passions (cinéma, aquariophilie, musique), leurs coups de cœurs littéraires, leurs interviews réalisées lors d'événements dans le quartier etc.

Ces séances de préparation sont considérées comme des ateliers thérapeutiques à part entière. L'émission représente un véritable moyen d'expression pour les personnes

et leur permet de prendre la parole, mais aussi de stimuler leur attention, leur mémorisation, leur créativité, de (re) mobiliser des compétences ou des passions, d'améliorer leur estime de soi...

Un autre point positif réside dans l'engagement dont font preuve les chroniqueurs. Notre expérience montre que ces personnes peuvent éprouver des difficultés à s'engager dans un projet sur le long terme, à respecter des horaires et des rendez-vous fixes. Pourtant, ils se montrent impliqués et sont présents lors des séances de préparation et d'enregistrement.

D'autres émissions animées par des personnes en situation de handicap psychique existent en France telles « les Z'entonnoirs » à Roubaix ou « Radio Boulons » à Boulogne. Les chroniqueurs de « Laissez-nous penser ! » participent à un projet de rédaction d'un livre écrit à plusieurs mains (chercheurs, chroniqueurs des différentes émissions, professionnels...). L'objectif de ce livre est de faire connaître au grand public ces différentes initiatives, de partager l'expérience vécue et plus généralement de participer à la déstigmatisation de l'image de la psychiatrie.

● Marie Swierczek

Psychologue au Fam La Maison Bleue
Association ABEJ SOLIDARITE

« RENCONTRES JEUNES ET HANDICAPS »

« Rencontres Jeunes et Handicaps » est une association loi 1901, reconnue d'utilité publique, agréée par les rectorats de l'Éducation nationale dont les statuts ont été déposés en 1995. Elle est composée de 2 salariées à temps partiel, 1 gestionnaire et 26 intervenants en situation de handicap bénévoles.

Elle réalise des actions de sensibilisation par le dialogue en milieu scolaire du niveau élémentaire au lycée sur toute l'Île de France, les objectifs étant de :

- Transmettre aux jeunes un savoir-être vis-à-vis de la personne en situation de handicap et des populations fragilisées.
- Faire progresser la tolérance par le



Rencontres Jeunes et Handicaps
Membre de l'association nationale de parents d'enfants handicapés
Agréé par les rectorats de l'Éducation nationale
40 avenue du Général de Gaulle - 94500 Saint-Mandé
Tél. 01 48 08 23 28 - E-mail : contact@rencontres.com - Site internet : www.rencontreshandicaps.com

dialogue pour lutter contre la peur, les préjugés et la violence.

- Transformer le regard et faire évoluer les mentalités : les adolescents d'aujourd'hui seront les adultes et les acteurs de demain. Les interventions dans les classes sont assurées par des binômes, chacun étant composé de deux personnes porteuses d'un handicap différent et/ou d'un proche, parent, accompagnateur... Les jeunes constituent une cible réceptive, c'est à cet âge que leur personnalité se construit.

Les intervenants de « Rencontres Jeunes et Handicaps » motivent et mobilisent les élèves. Les jeunes aiment le parler vrai et le concret. Leur besoin de dialogue est satisfait et ils sont amenés à sortir de leur coquille. La pédagogie mise en place est basée sur le parler vrai, l'échange sans langue de bois et sur le respect de l'autre. Il ne s'agit pas d'une conférence mais d'un dialogue. La prise de recul effectuée par les intervenants en situation de handicap incite les adolescents à adopter un certain savoir être... Donner envie aux jeunes de s'informer et de se former au sujet de la personne en situation de handicap.

Lors des Journées d'Animation Pédagogique, des ateliers sensoriels, sportifs, didacticiels, culturels sont proposés aux jeunes afin qu'ils expérimentent les difficultés rencontrées par les personnes porteuses d'un handicap. Il s'agit de toucher les adolescents afin que ces journées les marquent durablement.

● Véronique REMBERT

ÉGLISE ET HANDICAP

Lors du dernier Synode Régional Ile de France de l'Église Protestante Unie de France qui a eu lieu au mois de novembre 2019, deux « vœux » relatifs au handicap mental ont été votés (et acceptés) par l'ensemble des délégués. Florence Daussant-Perrard a interrogé Serge Wüthrich, pasteur à Villeneuve- Saint-Georges, rédacteur de l'un des deux vœux.

Qu'avez-vous proposé au Synode Régional ?

Notre vœu avait pour objectif de demander la mise sur pied de rencontres régionales périodiques à caractère spirituel pour des personnes porteuses d'un handicap mental. Nous avons également suggéré que le service régional de diaconie de l'ÉPUdF soit chargé de cette organisation.

Quel constat vous a amené à faire cette demande ?

La réalité actuelle est que si les paroisses accueillent avec bienveillance les personnes porteuses d'un handicap mental, en revanche elles n'offrent en général pas de parcours de formation spirituelle. Les enfants en bas âge sont parfois intégrés dans des groupes d'Éveil à la Foi ou d'École biblique, mais quand ils grandissent, il devient de plus en plus difficile de les intégrer dans un parcours catéchétique ordinaire. Les paroisses ont rarement les

ressources compétentes pour accompagner individuellement ces jeunes. Les parents d'adolescents ou de jeunes adultes ont alors le sentiment d'être seuls pour accompagner leur enfant.

En quoi pourraient concrètement consister ces rencontres, avec qui ? Comment ?

Pour l'instant, tout reste à définir, mais on peut imaginer des rencontres trimestrielles ou plus fréquentes si nécessaire, pendant lesquelles un temps convivial, puis une catéchèse et pourquoi pas une petite célébration soient proposés aux participants. Cela pourrait aussi être l'occasion pour des parents de se rencontrer et d'échanger leurs expériences. Il faudra, en outre, définir la ou les tranches d'âge concernées. Je suis bien conscient que le handicap mental se présente sous des formes très diverses avec des atteintes cognitives et des difficultés relationnelles très variables. L'organisation de telles rencontres est un vrai défi ! Mais ce qu'il est très difficile d'organiser ponctuellement au niveau d'une paroisse, peut-être y parviendrons-nous en regroupant nos forces.

Quels sont les besoins pour leur mise en œuvre ?

Comme tout être humain, les personnes porteuses d'un handicap ont besoin de découvrir l'amour inconditionnel de Dieu. Cela peut se faire, par exemple, à travers

des approches symboliques ou des temps qui mettent en œuvre le corps plutôt que l'intellect. Nous avons de multiples sens qui nous relient au monde, nous pouvons tous les utiliser pour induire une communication et convoier un message. Bien sûr, cela requiert une formation et des compétences spécifiques. La bonne volonté ne suffit pas. D'où la nécessité de former les responsables de ces rencontres.

Quelle est l'importance de cette mission ?

Pour les personnes handicapées, la vie est un combat difficile et quotidien. Les conduire à une relation de confiance avec Celui qui est la source de la vie est une mission que l'Église se doit de prendre au sérieux. Le handicap mental n'est pas une priorité des autorités politiques, l'Église, quant à elle, doit montrer qu'elle ne délaisse aucun des plus petits et des plus faibles parmi elle. C'est là, un des signes de l'amour du prochain qui nous est demandé.

● Propos recueillis par
Florence Daussant-Perrard
Comité régional Nord-Normandie
Ile-de-France

RÉSEAU FAMILLES, HANDICAP ET ÉGLISE INCLUSIVE



La Fondation John Bost et l'Église protestante unie de France ont lancé en janvier dernier le réseau Familles, handicap et Église inclusive. Ce réseau permet de réunir des familles, des personnes handicapées, des pasteurs, des membres de conseils, des catéchètes... de mettre en réseau les initiatives de chacun, mettre en œuvre des moyens d'actions communs, de vivre un temps ensemble...

Plus d'informations sur :

www.johnbost.org/reseaugegliseinclusive

ÉGLISE ET HANDICAP MENTAL



Véritable manuel d'aide à l'inclusion, l'ouvrage « Église et handicap mental » se veut être un soutien très pratique aux communautés chrétiennes qui souhaitent améliorer l'accueil des personnes avec un handicap mental. Cette parution est à l'initiative du groupe "Handicap et Églises - Croire ensemble", qui rassemble institutions et Églises catholique et protestante d'Europe francophone.

DIS-MOI COMMENT TU VIS AVEC LES PLUS PETITS ET JE TE DIRAI COMMENT TU VIS DEVANT DIEU !

Nous connaissons bien Guillaume de Clermont dans l'Ouest puisqu'il occupe la fonction de président du Conseil Régional depuis 2015 mais que va-t-il devenir en juillet prochain ?

Notre président a été sollicité il y a deux ans par le conseil d'administration de la fondation John Bost pour lui succéder en 2021. Il a très vite accepté et nous lui avons demandé ce qui l'avait motivé pour ce poste ?

Une fibre gestionnaire qui a émergé au fil des ans. Nous l'avons vu dans les Synodes défendre, avec le trésorier, des budgets sans concession et équilibrés. A la conférence nationale des finances, il est toujours la voix de la raison.

Une fibre pastorale qui va de soi. Depuis sa sortie de l'Institut protestant de théologie, il a été secrétaire Général des Eclaireuses-éclaireurs Unionistes, dernier pasteur à avoir occupé ce poste, puis pasteur à Oullins, près de Lyon, et à Orléans où nous l'avons connu. Partout il a laissé sa marque (je me souviens, ex trésorier de la région, du redressement étonnant des finances de l'Eglise, voir le Protestant de l'Ouest 376, juin 2013).

Une fibre diaconale qui vient de loin. Durant toutes ces années, il a aimé le lien de l'Eglise locale avec le diaconat. Bien que juridiquement séparée, les deux activités sont étroitement liées pour chacun de nous. C'est sur les seuils qu'on découvre la puissance du sens de l'Evangile. C'est aussi là qu'il faut être. C'est là qu'on rencontre des publics non-initiés, abimés dans leur humanité, sans culture religieuse, qui nous mettent au défi d'annoncer Jésus Christ avec des mots simples, nous dit-il.

Guillaume a connu les réfugiés éthiopiens à Djibouti où il a effectué un Volontariat du service National avec le DEFAP. A Lyon, il a connu la « Frat » de la Mission Populaire et la Mission dans l'industrie. Il a aussi accompagné une famille dont un fils est autiste et qui était à la recherche d'une structure d'accueil. C'est là qu'on voit comment on abandonne ces familles



confrontés au handicap, livrées à elles-mêmes. Dans cette recherche, il a rencontré Jean Vannier du foyer de l'Arche.

Aumônier des prisons à Orléans pendant 5 ans, il a compris à quel point était fort le message de la grâce inconditionnelle de Dieu. Entre les murs de privation, il a mesuré la vulnérabilité des hommes rongés par la culpabilité. Dans ces lieux, on est mis à nu. On ne peut plus se réfugier derrière des théologies construites. On est condamné à l'expression la plus simple possible de l'Evangile.

Et avec Jonh Bost, il revient là où il a commencé. Il se souvient qu'à 20 ans, il avait dirigé le camp des bénévoles appelés en renfort pour les mois d'été, à savoir une soixantaine de jeunes adultes en juillet et août pour remplacer les éducateurs. En passant un mois à La Force, au contact des directeurs d'établissement, des éducateurs et des résidents, j'ai été bouleversé par cette expérience.

Quel beau projet pour Guillaume de Clermont ! Après des années en paroisse, au plus près du terrain, cinq années à la présidence de la Région, tiraillé entre les Eglises « locales » et les réalités de l'Union Nationale où il a fallu sortir du confort chaleureux des sorties de culte sur le parvis du temple, le voilà propulsé dans un nouveau métier. Il lui faudra quand même revenir sur les bancs de l'école pour une année de formation aux fonctions de directeur d'établissements sanitaires et sociaux, niveau Master. Quelle chance ! nous dit-il, de pouvoir accompagner des personnes dépendantes et travailler sur l'inclusion de ces frères et sœurs ! C'est un saut dans le vide, mais j'ai confiance. Je ne sais rien mais j'ai beaucoup à recevoir de tous pour grandir en humanité.

● Stéphane Griffiths
Comité régional Grand Ouest

IL ÉTAIT UNE FOIS UNE MAISON FAMILIALE !

Une Maison Familiale Rurale est un établissement scolaire géré par une association loi 1901 à laquelle adhèrent toutes les familles. Elle concourt à l'éducation, à la formation des jeunes et des adultes, à leur insertion sociale et professionnelle et favorise un développement durable du territoire où l'association est implantée. François Viala évoque l'histoire de celle de Beaussais-Vitré, dans le Poitou, dont il est le président.

Il était une fois, des parents qui s'inquiétaient pour leurs enfants en milieu rural, en particulier de leurs filles.

Il était une fois, dans les années 50, des femmes qui "osèrent" s'attaquer à ce problème, telles Odette Thébault et Mme Maury.

Il était une fois, un presbytère disponible pour accueillir quelques jeunes filles en quête d'une formation pratique.

Jacques Maury, pasteur à Lezay, après la

guerre, appuya les initiatives de ces « dames ». Ainsi est née l'école ménagère de Vitré.

Elle commença à fonctionner au début du mois de novembre 1954. Cette année-là, 24 jeunes filles y suivirent une formation générale, agricole et religieuse devant leur permettre de devenir des épouses d'agriculteur compétentes sachant tenir leur maison. Les semaines d'écoles alternent avec les semaines en famille, pour mettre en pratique leurs nouvelles connaissances.

L'école ménagère de Vitré a acquis bien vite une belle renommée, si bien qu'en 1961, 42 élèves, venant principalement du canton de Celles-sur-Belle, y séjournent.

En 1968, l'école est affiliée à la Fédération des Maisons Familiales Rurales sous contrat avec le Ministère de l'Agriculture. C'est un nouveau départ ! De plus en plus d'élèves viennent des villes, les lieux de stage se diversifient et les premiers garçons sont accueillis à la fin des années 80. La maison devient totalement laïque.

De l'école ménagère dispensant une formation pour que les jeunes filles deviennent des femmes compétentes... à la MFR de Vitré accompagnant les jeunes vers une qualification et leur projet de vie, les plus de 60 ans d'existence n'ont pas fait dévier la Maison de ses objectifs : La formation, l'orientation et l'éducation des jeunes dans la perspective de leur insertion sociale et professionnelle en utilisant le principe de l'internat. Cette formation est basée sur l'alternance qui associe formation générale et formation professionnelle en étroite relation avec les réalités du terrain. Elle valorise le jeune à travers les activités de stage et les discussions avec les adultes, tandis que l'internat est un lieu structurant de construction de soi et d'apprentissage de la vie collective, du respect des règles, de l'autonomie, de l'émancipation et de la responsabilité.

Mais, direz-vous, pourquoi

mettre en avant un système qui est hors éducation nationale ? Lors de la création, les femmes, et les pasteurs fondateurs à l'instar de Jacques Maury savaient tous que, malheureusement, l'éducation nationale ne répond pas à 100 % des besoins des jeunes et que l'enseignement agricole dépendant du ministère de l'agriculture offre une alternative intéressante. Ce qui est toujours le cas. De plus, dans l'enseignement agricole 60 % des élèves sont internes et dans les MFR 80 % alors que dans l'éducation nationale, l'internat ne concerne que seulement 3 % des élèves !

Aujourd'hui, la maison de Vitré se trouve confronté à un nouveau tournant. Après avoir accueilli pendant de nombreuses années plus de cent élèves en 4ème, 3ème de l'enseignement agricole et des secondes et premières du bac pro SAPAT (services à la personne et aux territoires), la désaffection des métiers de services à la personne et l'obligation d'accueil d'élèves de plus de 14 ans en 4ème ont amené un recul net à moins de 80 élèves mettant en grave difficulté financière la maison. La maison est une association loi 1901 où les parents des élèves sont majoritaires au Conseil d'Administration et où, notre Église, EPUDF, en tant que fondatrice est toujours représentée par deux membres nommés par le consistoire. Ainsi, en plus de proposer des stages de formation continue et d'accompagnement à la VAE, Valorisation des Acquis de l'Expérience qui permettent d'obtenir des validations de diplômes à partir des expériences professionnelles, la maison a ouvert une nouvelle formation par l'apprentissage : le CAP de maintenance des bâtiments de collectivité (CAP MBC). Aujourd'hui une douzaine d'élèves suivent cette formation. Pour renforcer cette formation, il faudra construire un nouveau bâtiment mais aussi se conformer à la "Loi pour la Liberté de choisir son avenir professionnel" de 2018 qui nécessite d'obtenir des certifications et labellisations.

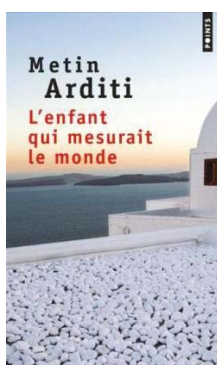
Deux très gros chantiers qui sont tout à la fois inquiétants et motivants !

● François Viala
Président de l'association



LE COIN DES LECTEURS

L'ENFANT QUI MESURAIT LE MONDE DE METIN ARDITI CHEZ GRASSET

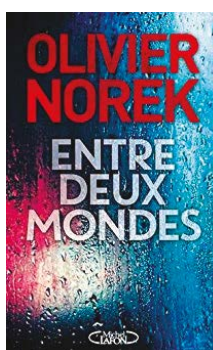


A Kalamaki île grecque, Yanis, Maraki et Eliot vivent l'un près de l'autre, chacun perdu au fond de sa solitude : un enfant autiste muré dans son silence, sa mère traversée par le désespoir de ne pouvoir communiquer avec lui et un architecte retraité en deuil de sa fille. Alors que l'île dévastée par la crise s'interroge sur un projet d'hôtel qui met la population en émoi, d'autres rapports se dessinent entre ces trois personnages grâce à une amitié bouleversante qui s'installe entre l'enfant autiste et l'homme vieillissant, tout cela dans l'entourage d'une population bienveillante.

La description des personnages est finement ciselée, on entrevoit une solution possible aux difficultés de notre monde. Un livre qui rend heureux et que l'on quitte à regret.

● **Françoise Raillard**
Comité régional Grand Ouest

ENTRE DEUX MONDES D'OLIVIER NORECK CHEZ LAFON



Sous couvert d'une enquête policière l'auteur nous invite à une plongée sans fard dans la jungle de Calais sous des facettes différentes : les migrants naufragés fuyant l'horreur de leur pays pour en trouver une autre, les migrants installés durablement, les forces de police, les associations humanitaires et les Calaisiens. Avec Adam le Syrien, Bastien, Ossane le Soudanais et l'enfant Kelani on jongle entre la peur, la tristesse, la violence, la colère et l'incompréhension. Ce sujet qui est tout sauf simple, est traité avec beaucoup d'objectivité et ce récit bien plus efficace

qu'un article sur le sujet des migrants. Au seuil de la détresse et devant l'incapacité à soulager la souffrance poignent malgré tout de beaux témoignages de solidarité et une petite lueur d'espérance. Ce livre nous laisse une trace dans le cœur.

● **Françoise Raillard**
Comité régional Grand Ouest

AGENDA

7 AVR Rencontre en terrains connus
• La Rochelle (17)

28 AVR Rencontre en terrains connus
• La Rochette (77)

12 MAI Comité régional NNIdF
• Paris (75)

14 MAI Rencontre en terrains connus
• Angoulême (16)

16 MAI « Vivre la Diaconie : enjeux et réalité ! »
• Paris (75)

26 MAI Rencontre en terrains connus
• Orléans (45)

4 JUIN Rencontre en terrains connus
• Pontivy (56)

12 JUIN Comité régional Grand Ouest
• Tours (37)

Tenant compte
des directives
gouvernementales
liées à la situation
de crise actuelle,
certaines rencontres
seront, de fait,
reportées.

CONTACT

FEP - NORD-NORMANDIE-
ÎLE-DE-FRANCE

FEP - GRAND OUEST

Fédération de l'Entraide Protestante Nord-Normandie- Île-de-France
Tél. 09 87 05 15 11 • Mobile 06 20 58 36 53 • laure.miquel@fep.asso.fr
Tél. 01 42 36 82 46 • Mobile 06 49 32 90 15 • manon.soubeyran@fep.asso.fr

Fédération de l'Entraide Protestante Grand Ouest
74, rue Georges Courteline • 37000 Tours

Tél. 09 87 05 15 11 • Mobile 06 20 58 36 53 • laure.miquel@fep.asso.fr

www.fep.asso.fr • Suivez-nous sur  